



FACE À LA MOBILISATION DU 25 juin 2015, LE MINISTRE SE VEUT RASSURANT !

Plus de 2000 travailleurs des secteurs sanitaire, social et médico-social ont manifesté ensemble à Paris à l'appel de l'intersyndicale FO, CGT et SUD. En région, des mobilisations importantes ont eu lieu devant les préfectures ou les ARS.

Ce succès a permis à la délégation intersyndicale d'être reçue par Mme Lefebvre, directrice de cabinet de Ségolène NEUVILLE (Secrétaire d'État chargée des Personnes handicapées et de la Lutte contre l'exclusion).

L'ensemble des organisations syndicales s'est dit très remonté à la fois au regard des attaques en cours contre la Convention Collective Nationale du Travail du 16 mars 1966 (CCNT66) et après le vote de la Commission Professionnelle Consultative (CPC), le matin-même, validant le référentiel de compétences pour les diplômés de niveau 5.

Le cabinet s'est voulu rassurant et a admis que différentes décisions prises dans le cadre de la CPC en particulier celle sur la ré-architecture des diplômes d'État « **sont des erreurs** » !

Concernant le vote qui venait d'avoir lieu, Mme Lefebvre a souligné que ce texte devrait s'appliquer seulement pour la validation des acquis de l'expérience des Accompagnants des Elèves en Situation de Handicap (AESH), anciens Auxiliaires de Vie Scolaire (AVESco), mais pas pour les autres professionnels de niveau V.

Les organisations syndicales se sont étonnées de cette justification rappelant que pour les AESH les diplômes de travail social existent déjà, qu'il n'y a aucune cohérence à proposer leur rattachement aux diplômes de niveau V et qu'ils pourraient aussi relever des emplois statutaires de l'Education Nationale.

Nous avons réitéré dès lors notre opposition au résultat de ce vote et demandé au ministère de ne pas l'appliquer. Nous avons réaffirmé notre opposition à toute remise en cause des diplômés d'Etat spécialisés du Travail Social contre toute mise en œuvre de diplômés polyvalents.

Face à la détermination des Organisations Syndicales de Salariés, Madame Lefebvre a dû annoncer que **pour la ministre, il n'est plus question de « refonder le travail social » mais bien de le reconnaître, de le valoriser et de réaffirmer le maintien des spécialisations professionnelles.**

Cette remise à plat du projet gouvernemental devrait être annoncée à l'issue d'ateliers de consultations avec les professionnels qui s'étaleront de septembre à octobre en cohérence avec les résultats de la mission confiée à la députée Madame BOURGUIGNON. Les états généraux qui devraient en faire l'annonce étant finalement programmés pour la fin du mois d'octobre.

Nous avons pris acte de ces avancées mais resterons mobilisés en attendant d'avoir confirmation de la concrétisation effective de ce qui ne sont pour l'instant que des « bonnes » intentions obtenues grâce à la mobilisation des professionnels.

COMMUNIQUÉ

FNAS FO

7 passage Tenaille
75014 PARIS
Tel : 0140528580
Fax : 0140528579
lafnas@fnasfo.fr

SPS FO

153/155 rue de Rome
75017 PARIS
Tel : 0144010600
Fax : 0142272140
fo.territoriaux@fosps.com
fo.sante-sociaux@fosps.com



Nous continuons à nous opposer à la casse des métiers, des diplômes et de la formation.

Nous restons d'autant plus vigilants que les réponses du ministère concernant nos inquiétudes sur les stages suite à l'instruction ministérielle d'avril dernier, restent floues et peu convaincantes.

Nous avons rappelé, pour finir, l'importance de travailler la cohérence des politiques sociales nationales tant leur mise en œuvre sur le terrain est de plus en plus en décalage du fait du manque de personnels, de moyens matériels et financiers, conséquences directes des politiques d'austérité. Pour nous, les politiques sociales de lutte contre la pauvreté et contre les exclusions, de réduction des inégalités doivent avoir les moyens nécessaires pour leur mise en œuvre et nous ne saurions accepter les fermetures de service en cours.

Paris, le 2 juillet 2015

COMMUNIQUÉ

FNAS FO

7 passage Tenaille
75014 PARIS
Tel : 0140528580
Fax : 0140528579
lafnas@fnasfo.fr

SPS FO

153/155 rue de Rome
75017 PARIS
Tel : 0144010600
Fax : 0142272140
fo.territoriaux@fosps.com
fo.sante-sociaux@fosps.com